

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juillet 2013

---

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE1052

présenté par  
M. Goldberg, rapporteur

-----

### ARTICLE 46

A l'alinéa 35, substituer aux mots :

« à l'allocataire »,

les mots :

« au locataire ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.